

REPUBLIQUE FRANCAISE

dossier n° DP 021 210 18 B0001

Commune de Créancecy

date de dépôt : 15 février 2018

demandeur : EDF ENR Solaire, représenté par
Renan RIOUFREYT

pour : Installation d'un générateur
photovoltaïque (21 panneaux) ;

adresse terrain : 4 rue Sainte Baviille, à
Créancecy (21 320)

ARRÊTÉ

A2018-10

**de non-opposition à une déclaration préalable
au nom de la commune de Créancecy**

Le maire de Créancecy,

Vu la déclaration préalable présentée le 15 février 2018 par EDF ENR Solaire, représenté par Renan RIOUFREYT demeurant 350 chemin de Paisy, Limonest (69 760);

Vu l'objet de la déclaration :

- pour Installation d'un générateur photovoltaïque (21 panneaux) ; ;
- sur un terrain situé 4 rue Sainte Baviille, à Créancecy (21 320) ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme ;

Vu l'avis favorable du maire en date du 15 février 2018 ;

ARRÊTE

Article unique

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable.

Fait à Créancecy, le 01 mars 2018

Le maire,
Jocelyn CHAPOTOT



La présente décision est transmise au représentant de l'État dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.